



*Syndicat National des
Cadres A*

CGC Finances Publiques et SNC CGC

86/92 Allée de Bercy
Bâtiment Turgot
Télédoc 909

75572 PARIS CEDEX 12

Tél. : 01.53.18.01.73 – 00.69 - 04.58

Sites : www.cgc-dgfiip.info / www.snc-dgfiip.info

Adresses mail : cgc-dgfiip.bn@dgfiip.finances.gouv.fr

snc-dgfiip.bn@dgfiip.finances.gouv.fr



*Syndicat National
des Contrôleurs*

LE LIEN CGC

Audioconférence du 09 avril avec la Direction Générale

L'audioconférence du jour a été centrée sur le thème de la Campagne IR.

La Direction Générale a présenté le cadrage de la campagne IR dans le contexte du confinement dit de « 1ère phase ». Le DG a indiqué qu'il pourrait être revu si une partie de la campagne, devait se dérouler en mode déconfinement, dans une éventuelle « 2ème phase ».

L'objectif est de mettre en place pendant toute la période du confinement qui va être prolongée, un dispositif reposant exclusivement sur le traitement à distance.

- Les principes fondamentaux de la campagne IR de cette année :

Bien que « très particulière » dans le contexte et en mode « dégradé », la campagne IR demeure un moment important des travaux de la DGFIP.

1/ Pendant toute la période de confinement, voire au-delà, **il n'y aura pas d'accueil physique.**

Un message clair sera envoyé aux contribuables indiquant qu'il n'y aura pas d'accueil physique pendant cette phase.

Les rapports avec les contribuables vont être très modifiés, les délais de réponse apportés seront sans doute souvent plus longues. « **On va bien expliquer** ».

La Direction Générale souhaite donc un dispositif à distance de qualité « correcte » afin de prévenir au maximum un report de contribuables en accueil physique lors du déconfinement.

2/ Les agents des SIP mobilisés en présentiel seront moins nombreux qu'habituellement, de même que ceux des Centres de contact. « **On ne mobilisera pas tout le monde et pas en même temps** ».

Cependant, une partie des agents SIP et des Centres de contact, actuellement en ASA, seront appelés à participer et à revenir au bureau.

Pour les SIP, les travaux consisteront à :

- répondre aux communications téléphoniques reçues directement ;
- traiter les mails arrivant sur la BALF SIP ;
- saisir les déclarations papiers.

Un taux de présence de l'ordre de 40 % des agents SIP est ciblé. Ce taux indicatif sera variable selon les situations locales, la zone géographique et l'évolution de la charge des travaux. Concernant les centres de contact, le taux pivot de 50 % des effectifs est envisagé.

3/ Principe fondamental énoncé par la Direction Générale : **faire en sorte que l'installation physique et matérielle des collègues ne les expose pas à des risques de contamination.**

Pour la protection des agents et pour permettre la distanciation sociale, les espaces de travail seront aménagés ; dans les locaux habituels mais aussi, si nécessaire, dans les autres services des Centres des Finances Publiques. Des zones de séparation seront mises en place si nécessaire, à l'aide de vitres plexiglas, de film plastique de protection etc...

4) **Des agents volontaires** - « *l'armée des ombres* » dicit Monsieur Magnant, DGA – provenant de différents services - administration centrale, Directions Nationales Spécialisées, services de contrôle fiscal des directions (BVG, PCRP, PCE) ayant une compétence en IR, **viendront renforcer et aider** les collègues en 1ère ligne dans la campagne IR, **en mode télétravail**.

Il sera d'ailleurs demandé à davantage de collègues de télétravailler.

Des dotations en ordinateurs portables sont prévus (environ 1000 unités livrées la semaine prochaine et quelques centaines après).

Les collègues pourront travailler sur les applications métiers et d'autres pourront télétravailler depuis leur ordinateur personnel pour répondre à des mails provenant de e-contact en utilisant le portail PIGP ou webmail, ou répondre à des appels téléphoniques déportés sur un téléphone portable professionnel.

Des téléphones portables professionnels ont été acquis via les marchés publics pour recevoir les transferts des appels en provenance des numéros gratuits mis en place par la DGFIP.

Du point de vue documentaire, la DG rappelle la publication de la Note de campagne et de l'ensemble de ses annexes dont il faut prendre connaissance. Par ailleurs, l'ENFIP élabore des supports documentaires de formation et des vidéos présentant les nouveautés de la campagne, notamment à destination des collègues moins familiers de la matière.

Les organisations syndicales ont notamment attiré l'attention de la Direction Générale sur :
- un taux d'agents en présentiel que leur paraissait être encore trop élevé ;
- la nécessité encore accrue des mesures barrières, des moyens de prévention, en insistant sur le nettoyage quotidien des locaux voire leur désinfection en cas de suspicion.

La CGC a également demandé :

=> que des masques soient impérativement disponibles pour tous les collègues en présentiel. Il y a un aspect psychologique à ne surtout pas sous-estimer.

=> de ne pas sous-estimer non plus le flux des usagers, voire la ruée en accueil physique, malgré les communications et les messages, si une « 2ème phase » de campagne se traduit par l'ouverture des CFP au public, ce que tout le monde redoute.

La CGC indique que le dispositif présenté par la Direction en période de confinement lui convient mais qu'il devrait perdurer pendant toute la campagne, même en phase de déconfinement. Il ne serait pas sage de changer de dispositif en cours de route.

La DG a indiqué que l'administration s'appuyait sur les préceptes « *prévention, ergonomie, hygiène* ». Toutefois, les gestes barrières dépendent aussi des comportements individuels.

La campagne IR fera l'objet d'une montée en puissance avec les adaptations nécessaires au fil de son déroulement et de l'évolution des « événements ».

Autres points évoqués en marge :

- **Prise en charge des frais de repas.** Le décret a été signé. Il a un effet rétroactif. Du 16 mars au 8 avril, une adaptation des dispositions sera acceptée par le biais d'une déclaration sur l'honneur qui pourra se substituer aux justificatifs de dépense non conservés. Pour la suite, il faudra conserver les tickets de caisse pour obtenir remboursement. Les modalités pratiques seront précisées.

- **La CGC et d'autres OS ont demandé la prise en charge des frais kilométriques** pour les déplacements en présents dans les grandes métropoles (utilisation du véhicule personnel en lieu et place des transports en commun en contexte Covid). La DG n'a pas répondu sur le sujet.

Les participants à l'audioconférence côté CGC étaient : Régis Poirier, Gilles Brewée et Roger Scagnelli.

La prochaine audioconférence se déroulera le mardi 14 avril et traitera plus particulièrement des mutations (mouvement général) et des affectations (stagiaires en cours de scolarité).

*
* *

Données statistiques DGFIP - situation au 9 avril 2020 :

Nombre de cas Covid avérés ou présumés : 1.622

Nb d'agents présents : 16.561 (17 %) ;

Nb d'agents en télétravail : 24.837 (25 %) ;

Ensemble : 41.398 (42 %)